

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-03-29-3C

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Étaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEUCAMP L., Mme CARON A.M., Mme POISSON C., M. VASSELIN H. Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme MOA K. M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. LEROY E., M. COUAILLET T., M. SERAFFIN JC., Mme POIS L., M. BARUT H.

Étaient absents excusés : M. SORIN P. (pouvoir à M. BREARD D.) ; Mme WILK I., (pouvoir à Mme FIHUE-BUQUET A.), M. PETIT M. (pouvoir à M. COUAILLET T), Mme BOUCLON S. (pouvoir à M. SERAFFIN J-C.)

Étaient absents : M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A.,

Date de convocation : 23/03/2023

Date d'affichage : 23/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

M. Emmanuel LEROY a été désigné secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2022- BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

- Considérant que les résultats issus du compte administratif 2022 du budget annexe eau potable sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté 2021 (+)	709 537,15 €
Excédent de fonctionnement année 2022 (+)	113 150,24 €
Total Excédent de fonctionnement	822 687,39 €
Excédent d'investissement reporté 2021 (+)	136 640,84 €
Déficit d'investissement année 2022 (-)	-15 654,31 €
Total Excédent d'investissement	120 986,53 €

- Considérant que les restes à réaliser de l'exercice 2022 s'établissent ainsi :

Dépenses d'investissement reportées	37 656,76 €
Recettes d'investissement reportées	0,00 €
SOLDE NEGATIF	-37 656,76 €

- Considérant l'avis de la Commission des Finances et du Personnel en date du 27/03/2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité (24 voix pour) :

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement du Budget Annexe Eau Potable comme suit :

Affectation du solde disponible à la ligne 002 (recettes)	322 687,39 €
Affectation au compte 1068 (réserves)	500 000,00 €
Report de l'excédent d'investissement à la ligne 001 (recettes)	120 986,53 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 29 mars 2023

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Le secrétaire de séance,

Emmanuel LEROY



Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat